



## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

# AVIS PUBLIC

### IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis vous est donné que le **Règlement 430-12** a été adopté lors de l'assemblée du 9 novembre 2012 et mis en vigueur le 27 novembre 2012.

Le règlement a pour but d'établir les règles du code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Val-des-Lacs:

### Résumé du règlement

Le règlement 430-12, comporte des dispositions relatives à l'éthique et la déontologie des employés envers son employeur, la Municipalité de Val-des-Lacs.

Au niveau du code de déontologie, elle définit ce qu'est un conflit d'intérêt, elle régit les situations où il y a offre de cadeaux et dons. Elle encadre l'usage de biens qui appartiennent à la municipalité. Elle impose le non usage de logo et armoirie de la municipalité à des fins personnelles. Elle empêche de détenir des intérêts ou un avantage dans un contrat impliquant la municipalité.

Au niveau de l'éthique, le règlement souligne les valeurs telles que la droiture, l'impartialité, la promotion de la municipalité et l'esprit d'entraide entre collègues.

Un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie, impose des sanctions reconnues par le droit du travail.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin de Val-des-Lacs. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures de l'hôtel de ville.

Donné à Val-des-Lacs, ce 28 novembre 2012

Me Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 novembre 2012 entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 28 novembre 2012

Me Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier